

Compte-rendu de la Séance du Mercredi 11 novembre 2009 12h du conseil municipal de Retournac

L'an deux mille neuf, le onze novembre à douze heures, le Conseil Municipal de la commune de RETOURNAC, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre ASTOR, Maire ;

PRESENTS : Mmes Annie ASTIER, Régine SATRE, MM. Claude DUBUY, BENEVENT Thierry Adjoints
Les conseillers municipaux : M. DE SEAUVE Bernard, Mme ROCHE Brigitte, M. LAVAL Joël, M. FURNON Jean, Mme LOPEZ Henriette, Mme PICHON Jeannine, Mme BOYER Pascale, M. GANIVET Raoul.

Absents excusés :

Charles COMMUNAL procuration à Thierry BENEVENT
Lucien POINT procuration à Pierre ASTOR
Bernard PONTVIANNE procuration à Bernard de SEAUVE
Marie Jo VAUCANSON procuration à Jeanine PICHON
Mme BAYARD Michèle procuration à Brigitte ROCHE

A – Appel des présents

B – Désignation d'un secrétaire de séance : Henriette LOPEZ

C – Exposé des motifs

Pierre ASTOR justifie le choix de cette date assez inédite par la proximité des cérémonies du onze novembre qui permet aux élus de consacrer un bref moment à cette séance courte mais importante.

Lors du dernier conseil municipal il a bien été souligné l'éventualité d'un conseil dans un délai plus rapide pour le Cros ou le musée.

La création d'un budget autonome constitue, avec le mode de gestion actuel, la meilleure solution pour bien identifier les coûts et recettes.

Le maire souhaitait la mettre en place dès 2009, mais il convenait de s'y prendre dès novembre 2008.

Après demande à la trésorerie les premiers jours de novembre 2009 par Béatrice BLAY la trésorerie nous a indiqué la date du 15 novembre comme buttoir.

Le 15/11 il y a l'assemblée générale de l'amicale laïque,
le 14 un spectacle du collège.

La communauté de communes était prévue le 13 et elle a été avancée au 12.

Il reste donc le 11 novembre pour un bref conseil comme il ne s'agit que d'une décision de principe qui conditionne toutefois la possibilité d'"encaisser" les 165 000€ d'aides au fonctionnement-.

-> Aussi est-il proposé au conseil municipal de circonscrire l'ordre du jour au seul point suivant. Si l'assemblée dispose du temps nécessaire à l'examen d'une autre question, ce n'est qu'après l'autorisation préalable de celle-ci que nous l'inscrirons à l'ordre du jour. unanimité

D – Proposition du Maire au Conseil Municipal de créer un budget autonome pour le service « Musée des Manufactures de Dentelles - Musée de France »

- "sans budget autonome peut-on encaisser des subventions en fonctionnement?" on sait par avance que la réponse est non....

et sur

- "la création d'un budget autonome constitue-t-elle la condition préalable à l'encaissement d'une subvention en fonctionnement affectée à un service spécifique? la réponse est oui.

Le Maire soumet au conseil municipal la question suivante :

Afin d'appliquer la convention relative au musée passée entre l'Etat, la région, le conseil général, la communauté de communes des Sucs, la commune,

La prise d'une délibération décidant la création d'un budget autonome pour le service musée des manufactures de dentelles est obligatoire pour bénéficier des subventions/recettes de fonctionnement d'une part, et compte tenu d'un budget de fonctionnement annuel du service supérieur à 300 000€ d'autre part.

Acceptez vous cette création?

contre 0

abstention 4 C.DUBUY, P.BOYER, M.J.VAUCANSON, J.PICHON

pour : 14 A.ASTIER, R.SATRE, P.ASTOR, T.BENEVENT, B.DE SEAUVE, B.ROCHE, J. LAVAL, J. FURNON, H.LOPEZ, R. GANIVET, C. COMMUNAL, L.POINT, B.PONTVIANNE, M.BAYARD

quelques rappels et infos :

I/ dates :

Demain jeudi 12 novembre arrivée Anne Sylvie MIRMAND nouvelle DGS
conseil communautaire à Araules à 20h

Vendredi 13 14h commission travaux

15h30 inauguration mairie Rosières

Samedi 14 11h30 remise de décorations aux dirigeants du Retournac
sportif,

15h inauguration bibliothèque Tiranges

18h assemblée générale de la FNACA

20h spectacle organisé par les parents d'élèves du collège

dimanche 15 assemblée générale amicale laïque 10h30

11h commémoration 11 novembre Solignac

lundi 16 novembre 19h30 commission finances

mercredi 18 novembre 9h réunion OPAH communauté de communes

19h30 commission culture

vendredi 20 14h réunion compétence enfance jeunesse

20h loto APE Jean Saby

samedi 21 18h30 Ste Cécile

II/ Contrat administratif Centre du Cros

Pas de nouvelles du notaire de la commune malgré plusieurs relances jusqu'à hier soir. Aucun membre du conseil municipal ou du personnel ne dispose de compétences juridiques suffisantes pour rédiger le cahier des charges et lancer la publicité. Afin d'éviter toute prise de risque inutile pour la commune, le maire propose d'attendre des avis éclairés afin de bien respecter procédure, code des marchés, bonne formulation d'un cahier des charges.

On risque donc de refaire un bref conseil dans les 8 jours. Comme on a des commissions la semaine prochaine on pourrait le cas échéant enchaîner conseil et commission, mais.... la balle est dans le camp de nos conseils....